

Conseils au Maître-électricien pour l'établissement d'un devis pour favoriser un meilleur remboursement pour les programmes incitatifs de « branché au travail » et TESLA.

Vous avez été sélectionné afin d'établir un devis (soumission) pour l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques... bravo! Maintenant travaillons ensemble pour que ce client soit satisfait au plus haut point.

Ce qu'il faut savoir du programme « branché au travail » (BAT) :

1. Le programme incitatif « branché au travail » (BAT) du gouvernement ne concerne que la borne de recharge dédiée à la recharge des véhicules des employés de l'établissement.
=> **Travaux d'installation admissibles**
Pour être admissibles au programme, les travaux concernant l'installation de l'infrastructure d'alimentation électrique d'une borne de recharge doivent être exécutés conformément à la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B 1), administrée par la Régie du bâtiment du Québec.
2. Pour ce devis, inclure tous vos frais et tout votre matériel utilisé, même en vue d'une amélioration de l'installation électrique du client, pour le branchement de toutes les bornes sauf les disjoncteurs des autres bornes non concernées par le programme BAT. Aucun inspecteur ne passera vérifier que vous avez utilisé 75 pieds de fils alors que la borne n'est qu'à 10 pieds. Les bornes EVDUTY demandent chacune des disjoncteurs de 40 ampères.
3. Le devis, informatisé de préférence, devra aussi comprendre votre #RBQ et votre raison sociale. Ce devis deviendra, après ajustements inhérents à l'installation, une facture payable directement par le propriétaire de l'établissement. Une deuxième facture pour les derniers frais devra être produite.

Ce qu'il faut savoir du programme TESLA :

Le programme incitatif TESLA fonctionne sur le même principe que le programme du gouvernement. Sauf que :

1. La compagnie TESLA possédant des bornes dédiées et elle ne veut pas s'attirer les foudres des autres électromobilistes... alors ils demandent d'installer une borne générique au même établissement pour avoir droit à l'incitatif. Votre devis Tesla devra refléter ce fait.
2. Vous devez inclure dans ce devis 1 disjoncteur de 40 ampères pour la borne EVDUTY et 1 disjoncteur pour la borne TESLA de 100 ampères, si l'installation électrique le permet (au minimum 80 ampères).
3. Un seul devis demandé, absolument informatisé.
4. Pour que votre client (l'établissement pour laquelle vous avez été demandé) reçoive le maximum de la compagnie TESLA en compensation, le disjoncteur de 100 ampères devra être installé (celui de 80 ampères diminuera sa compensation).
5. La compagnie TESLA étant américaine, elle s'attend à payer les frais des électriciens au niveau des frais américain. SVP gonflez ce devis d'environ 50% pour refléter ce fait.

Ces deux devis seront envoyés aux différentes instances par courriels!

Des questions? N'hésitez pas à me contacter.

-Yannick Lemelin